

Extrait du SNUipp-FSU 91

<http://91.snuipp.fr>

12 novembre 2018, ECOLES en GREVE !

- ACTIONS -

Date de mise en ligne : mardi 30 octobre 2018

SNUipp-FSU 91



Guide des "bonnes pratiques", révision des programmes, mise en place de tests neuro-éclairés en CP et CE1, nouvelle loi ...

Décidément le ministre des neurosciences ne ménage pas sa peine pour déposséder les enseignants de leur professionnalité. Ajoutez à cela un budget en berne avec un nombre de postes insuffisants et vous avez tous les ingrédients de la colère qui monte et qui pourra s'exprimer par la grève et dans les manifestations le 12 novembre prochain à l'appel des fédérations syndicales de l'éducation.

« Il faut rompre avec ces vieilles habitudes qui consistent à défaire ce que les précédents ont mis en place » avait-il dit. Et pourtant le ministre des neurosciences installé depuis 18 mois rue de grenelle n'a eu de cesse de défaire à grand coup d'annonces médiatiques ce qui avait été mis en place par ses prédécesseurs.

En 18 mois, l'école a le tournis

Après avoir installé un conseil scientifique censé éclairer la politique ministérielle, le ministre des « non-réformes » a fait éditer un petit guide orange des « bonnes » pratiques en lecture, puis a publié des notes de service sur l'enseignement des fondamentaux avant de réviser les programmes des cycles 2, 3 et 4 qui venaient à peine de connaître leur deuxième année de mise en place.

Pour y parvenir la plupart des membres éminents du conseil national des programmes, pourtant indépendant, ont été conduits à la démission, tant le dialogue avec le ministère était devenu impossible.

La rentrée 2018, avec l'arrivée des nouvelles évaluations CP et CE1, est comme un point d'orgue de cette politique qui nie la professionnalité des professeurs des écoles en leur donnant des tests prémâchés à faire passer aux élèves sans même les inclure dans la correction et la compréhension des erreurs observées. Les témoignages recueillis par le SNUipp-FSU sur les conditions de passation et de saisies sont édifiants.

Exécution

Ainsi le professeur des écoles a-t-il été transformé en quelques mois en simple exécutant de guides de bonnes pratiques ou de tests standardisés censés lui donner le chemin à suivre.

C'est insupportable et remet en cause à la fois le professionnalisme et l'engagement des personnels auprès de leurs élèves. Décidément il ne suffit pas d'afficher la devise d'une « école de la confiance » sur toutes les plaquettes ministérielles pour que celle-ci soit effective. C'est plutôt aujourd'hui par la défiance que les enseignants et les équipes se sentent pris en considération.

Un nouveau projet de loi

Et comme si cela ne suffisait pas, un nouveau projet de loi était présenté au CSE le 15 octobre dernier.

Au-delà de l'obligation d'instruction à trois ans il contient tous les ingrédients d'une sérieuse reprise en main autoritaire puisqu'il vient notamment supprimer l'instance indépendante que constituait le conseil national de l'évaluation scolaire (CNESCO) qui faisait pourtant l'unanimité pour la rigueur et la qualité de ses travaux.

Ainsi le ministre de l'évaluation supprime-t-il, comme le titrait cyniquement récemment le journal Libération, l'instance indépendante qui permettait de l'évaluer lui-même.

Ce même projet de loi introduit également la fusion des académies qui ne seront plus que 13 et la nomination par le ministère des présidents des Espé qui au passage perdent leur dernier « é » en devenant les ESP comme si l'éducation n'était plus un sujet dans la formation des enseignants.

Un budget en berne

Si on ajoute à tout cela, un sérieux manque de preuves d'amour avec un budget et des postes en nombre insuffisant, il y a de quoi donner les clés de compréhension de la colère des enseignants et des écoles qui s'exprimera par la grève et dans les manifestations le 12 novembre prochain.

En effet l'affichage d'une pseudo priorité au primaire traduite par l'annonce d'une dotation de 2 325 postes dans le premier degré est surtout médiatique.

La réalité est tout autre. Cette dotation est insuffisante pour couvrir les mesures de dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ ainsi que l'abaissement à trois ans de la scolarité obligatoire.

Le SNUipp-FSU a chiffré à 4 000 le nombre de postes nécessaires pour terminer le dédoublement, auxquels il en faut ajouter 1000 postes (selon le ministère) pour assurer la scolarisation devenue obligatoire des enfants de trois ans.

Trois chiffres qui rendent l'équation défavorable pour les cartes scolaires à venir en janvier prochain. Les grands perdants des fermetures de postes risquent une fois de plus de se trouver dans les départements ruraux ou pour les équipes qui bénéficient encore de l'apport qualitatif du dispositif Plus de maître que de classes...



DROIT D ACCUEIL_INTENTION DE GREVE